



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

## Maison Centrale de Saint-Martin de Ré

Le 31 août 2020

### " LES (TRES GRANDS) PARAPLUIES DE CHERBOURG "

Une hiérarchie orgueilleuse aura du mal à reconnaître ses erreurs en se pensant supérieure aux autres. Pourquoi se rendre responsable alors que les autres peuvent l'être ? **Que cache le fait de ne jamais vouloir assumer et être responsable ?**

A Saint-Martin de Ré, le culte du parapluie de Cherbourg fait apparemment office de référence car quand le surveillant montre la lune, d'autres regardent le doigt.

Afin de mettre en lumière cette gestion à la Rétaise, prenons deux exemples au hasard. Le premier sera d'ordre "interne" et le second d'ordre "externe"... les deux se rejoignant in fine "à l'intérieur" !

**Le premier exemple**, une note de service locale sortie le 25 août 2020 demandant en service de nuit, entre les 4 rondes de "détecter les odeurs suspectes et d'écouter les bruits dits "anormaux"...

En sommes, il est demandé aux agents de se transformer en brigade canine et d'utiliser leur truffe... Autant demander aux surveillants d'avoir un pouvoir surnaturel pour anticiper le moindre problème, avec une note où la direction pourra se protéger en cas de souci.

Il est clair que la hiérarchie ne nous met pas dans de bonnes conditions physiques et mentales sachant qu'une partie des agents travaillent en "4/1" ! Rappelons que la "Descente de Nuit" n'est pas un jour de repos mais un jour "travaillé". Les agents "pointent" toutes les 30 minutes en bâtiment et au téléphone pour que la direction et les officiers puissent constater au petit matin, après avoir bien dormi, que le surveillant de base a bien obtempéré aux ordres et surtout qu'il ne se soit pas "assoupi".

La chasse aux pointages est bien ouverte à Saint-Martin de Ré !

Bizarrement une note de service a été pondue juste après un entretien informel avec des représentants du SPS pour que cesse ces pointages de nuit en bâtiment toutes les 30 minutes. Ces derniers n'ont qu'une seule utilité, celle de détruire la santé des agents sur l'hôtel du zèle.

Le SPS invite la Direction à relire la note DAP du 30 octobre 2018 relative à l'organisation des rondes de nuit. Note que notre syndicat a transmis à M. l'officier du Quartier Citadelle relatant les rondes en service de nuit.

Le SPS n'est pas fermé au dialogue mais pour cela il faudrait qu'en face il puisse y avoir un soupçon d'intérêt, quitte à faire semblant...

Le SPS rappelle aussi que notre syndicat a **2 sièges** sur **4** et donc incontournable en "CTS" et en "CHLCT"...

Lorsque l'on voit comment cela se passe en commission "CHLCT" où l'image renvoyée est plus que limite en terme de dialogue social... L'insalubrité des chambres de nuit et/ou l'attente de simples rideaux depuis plus de quatre mois ne semblent déranger personne...

**Le second exemple** sera plus visuel et se passe de tous commentaires pour une **Maison Centrale**... mais pas de questionnements ! Où est la sécurité ? Est-ce une invitation à une visite de notre chère Citadelle ? Pas de gardiennage, personne pour suivre les travaux ?

La dernière intrusion de nuit il y a deux mois, obligeant le mirador à "déplomber", semble déjà bien loin dans les esprits et n'a apparemment pas servi de leçon... En cas d'intrusion ou d'évasion de la Citadelle comme en janvier 2015, le SPS saura aussi rappeler à la direction son entière responsabilité.

Après tout dans un avion, il n'y a qu'un seul pilote ? La sécurité est-elle la préoccupation de la direction ?

**"La parole n'est pas faite pour couvrir la vérité, mais pour la dire."**



Le bureau local